COMPTE RENDU
Création de la DSIN

Le jeudi 14 septembre 2017, Patrick Daulny, secrétaire fédéral en charge du SSA, a participé à une réunion bilatérale avec le médecin chef Didier MENNECIER, directeur du Centre de Traitement de l'Information Médicale des Armées (CETIMA) du SSA.

Présentation de la DSIN

Pour s'aligner sur le modèle SSA 2020, une transformation SIC selon 2 axes était nécessaire :

Avant éclatée (BSIC-m, Cetima, SIT dans les HIA, structures non officielles dans les établissements…), insuffisamment inscrite dans une relation partenariale avec les composantes métiers et dans une logique de performance, ***la fonction SIC ne pouvait relever le défi de SSA 2020 sans s'unifier au sein d'une même entité, la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN).***

Pour soutenir le programme de transformation SIC, le Service se dote d'une véritable Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) :

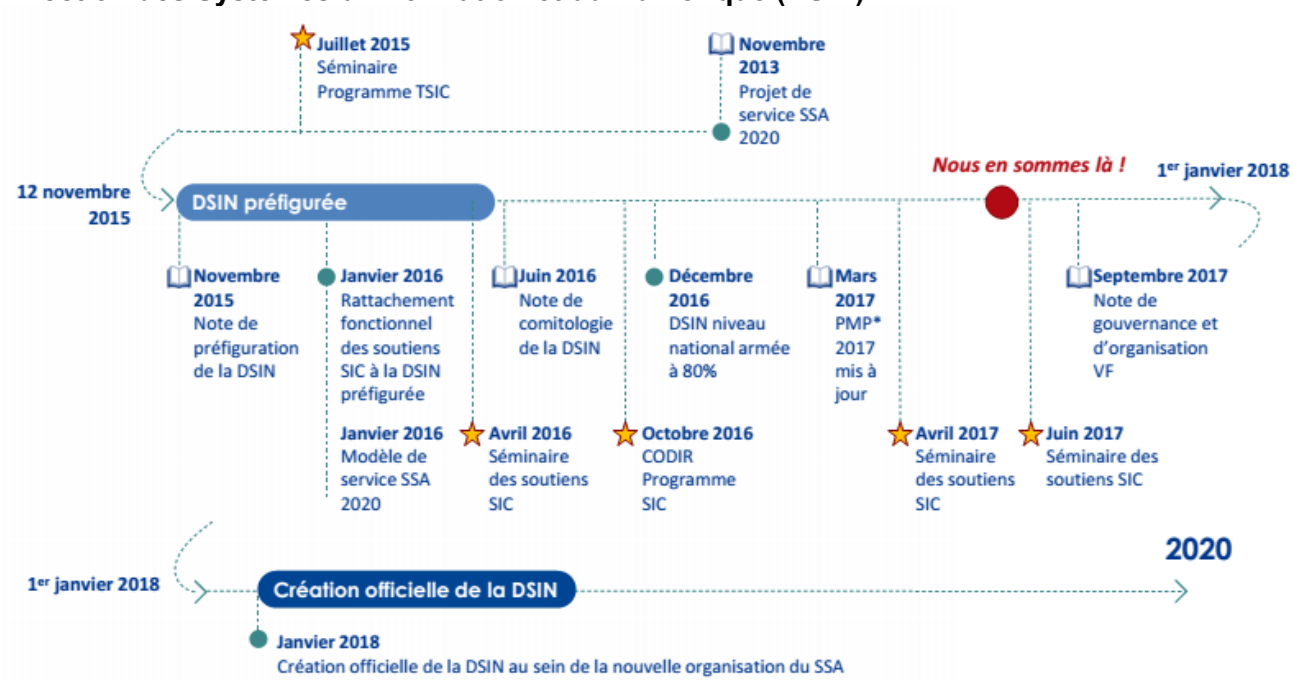

Fédération syndicaliste FO de la **D**éfense des **I**ndustries de l'**A**rmement et des **S**ecteurs **A**ssimilés
46 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris – Tél. 01 42 46 00 05 – Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com

Aujourd'hui, le niveau central de la DSIN est organisé et armé à plus de 80% :

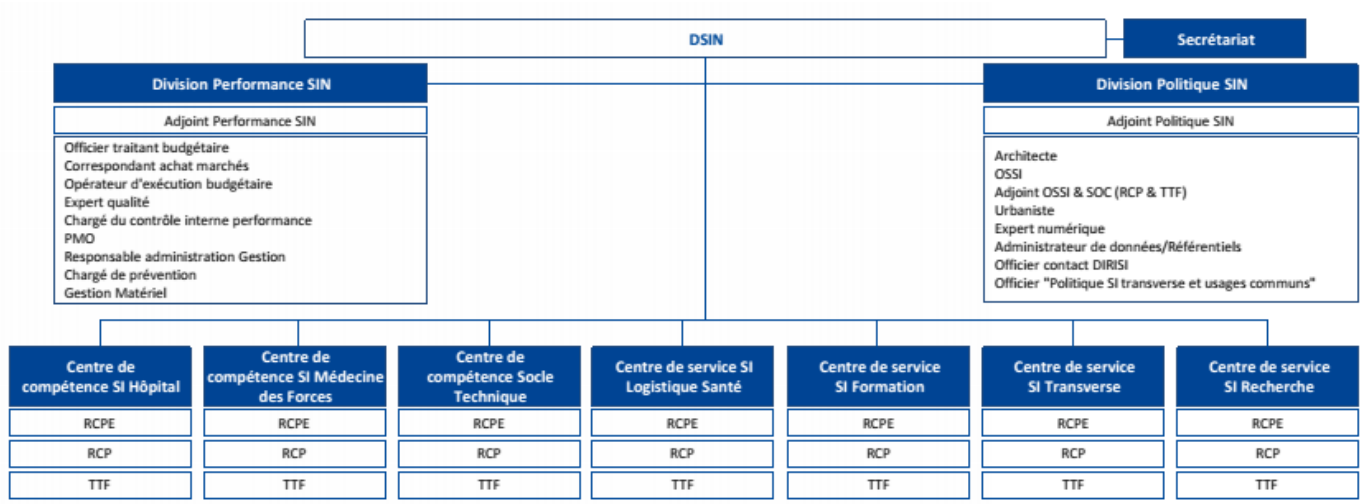

Au 1er janvier 2018, 84 postes de relais SIC locaux sont rattachés à la DSIN, dont 72 sont pourvus :

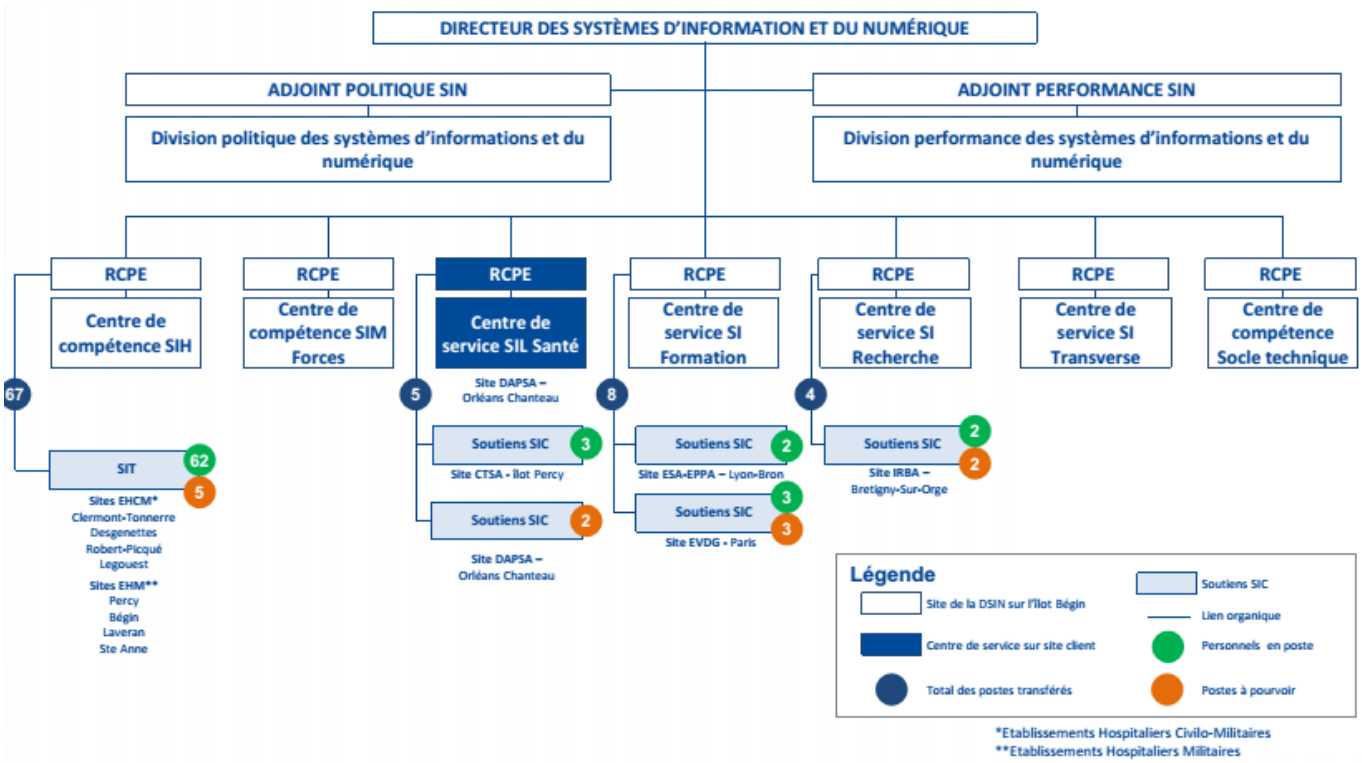

L'intégration de personnels à la DSIN en 2018 fait l'objet d'une réorganisation :

Dans le cadre du rattachement à la DSIN, les personnels en poste continuent d'exercer les mêmes activités sans transfert géographique.

Dans ce cadre, un **plan de conduite du changement** est mis en œuvre pour accompagner l'intégration des personnels au sein de la DSIN en 2018 (séminaires, déplacements dans les établissements, FAQ RH…) :

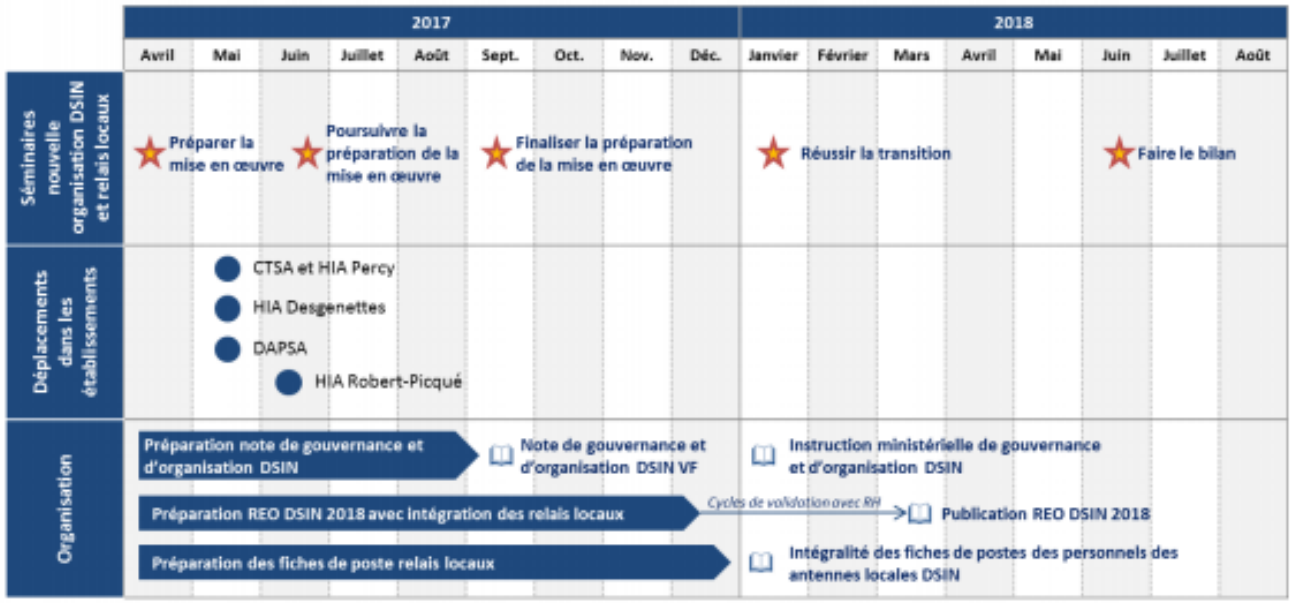

Commentaires

Depuis octobre 2015, le MC MENNECIER est directeur du CeTIMA, avec comme objectif sa transformation en Direction des Système d'Information et du Numérique (DSIN) dans le cadre du projet de la transformation SSA 2020.
Dans le cadre du dialogue social, nous avons évoqué les inquiétudes des agents sur la réorganisation des SIC au sein du SSA.
FO insiste sur ce type de réorganisation qui n'attribue aucun droit aux agents en termes de PAR et de ticket mobilité. En revanche, certains groupes tels que les responsables de site (chef de site) pourraient évoluer en groupe supérieure…
Il apparait malgré tout que cette réorganisation puisse être déstructurante en termes d'avancement pour les agents concernés. Même si l'agent reste sur le poste initial, il changera de périmètre CMG. Tous les agents se retrouveront sur le périmètre de Saint-Germain-en-Laye. Le directeur avoue qu'il faudra être très vigilant en la matière.
Il a en outre rappelé que le 5ème « séminaire » aura lieu les 19 et 20 octobre. Comme pour les quatre premiers, le but est d'expliquer au mieux cette réorganisation et les possibilités offertes aux agents pour une mobilité dans le cadre du parcours professionnel.
À l'occasion de la création de cette nouvelle structure, **FO** mettra en place un délégué.

Paris, le 16 septembre 2017